



compromis de vente et abus liquidateur judiciaire

Par **ptitou95**, le **29/04/2009** à **23:30**

bonjour

J'ai signé un Compromis de Vente début Février pour un Apt. En face de moi, 3 vendeurs répartis sur le territoire français et ailleurs (il s'agit d'une succession) qui sont OK pour le prix négocié et pour signer. 2 d'entre eux ont a priori signé. Malheureusement, les biens du 3e sont gérés par un liquidateur judiciaire (magasin en liquidation judiciaire, si j'ai bien compris l'agent immobilier) qui refuse de signer. Malgré des relances de l'agence immobilière, et même des 2 autres vendeurs, il s'obstine à ne pas vouloir signer (pas assez cher et je ne sais quelles autres raisons). Il refuse de parler à qui que ce soit.... La vente ne se fera donc pas.... N'est pas de l'abus de pouvoir caractérisé ? Y a-t-il quelque chose à faire ? ... Mon autre souci est que s'il se décide enfin à signer, après 3 mois, et que je me suis engagé ailleurs, il ne m'oblige à verser les 10% de désistement... Merci pour votre aide.